



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

**SOIXANTE-QUINZIEME SESSION
(EXTRAORDINAIRE)**

RESOLUTION No 983 (LXXV)

(adoptée par le Conseil à sa 417ème séance, le 28 mai 1998)

CONTRAT DU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil,

Ayant élu M. Brunson McKinley en qualité de Directeur général aux termes de la résolution No 982 (LXXV),

Ayant pris connaissance des clauses contenues dans le projet de contrat du Directeur général,

Approuve ledit contrat, et

Donne pouvoir au Président de la soixante-quinzième session (extraordinaire) du Conseil, M. V. M. Lagos Pizzati, pour signer au nom de l'Organisation le contrat ainsi approuvé, conformément à l'article 18 de la Constitution.